

ORLÉANS DOIT BEAUCOUP MIEUX FAIRE POUR LA PRISE EN COMPTE DU HANDICAP

Amélia Aachboun, conseillère municipale, groupe « Rassembler pour une nouvelle majorité solidaire et écologique »

Tandis qu'une nouvelle édition de la Nuit du handicap aura lieu en juin dans plusieurs dizaines de villes françaises, rappelons que près de 18% de la population est atteinte d'un handicap, visible ou invisible, ponctuel ou permanent.

Les difficultés rencontrées par les personnes en situation de handicap moteur, sensoriel, psychique ou intellectuel, touchent également les personnes concernées par une maladie invalidante ou une pathologie chronique, mais aussi les parents avec des enfants en bas âge ou les personnes vieillissantes. Nul ne peut se sentir définitivement à l'abri.

Il est donc du devoir des collectivités de ne pas ignorer cette part importante de nos concitoyennes et de nos concitoyens. Notre ville doit se mobiliser pour que l'égalité républicaine n'exclue pas les personnes en situation de handicap.

Voilà pourquoi nous plaidons en faveur de l'adoption d'une Charte pour une ville pleinement inclusive. Nous souhaitons que les services numériques de la ville soient réellement accessibles quel que soit le handicap, visuel, auditif, cognitif, et qu'il soit possible d'être accueilli physiquement quand la personne ne peut pas ou ne sait pas utiliser les moyens numériques. Nous voulons également que, dans chaque mairie de proximité, une permanence « référence handicap » soit mise en place. Pour cela, la ville d'Orléans et la Métropole devront former un maximum d'agents municipaux aux questions du handicap, afin d'améliorer l'accueil dans tous les services publics.

Afin de permettre aux personnes en situation de handicap de se déplacer en fonction de leurs besoins, il est nécessaire que la Ville et la Métropole accélèrent l'adaptation de tous les quais de bus : il est inacceptable de devoir descendre à un autre arrêt que celui souhaité au motif que celui-ci n'est pas adapté.

Toujours afin d'améliorer les déplacements des piétons, il est indispensable d'installer à Orléans beaucoup plus de bancs, y compris des bancs assis-debout, afin que chacun puisse faire des pauses. Il y a à Orléans de multiples obstacles sur les trottoirs : bornes, potelets, panneaux de travaux mal disposés, bennes à ordures spécifiques aux secteurs en travaux... qui rendent impossible le déplacement de beaucoup de nos concitoyens.

Les secteurs pavés de notre ville peuvent être de véritables parcours du combattant, très inconfortables voire dangereux pour les personnes en fauteuil. Nous demandons des parcours spécifiques adaptés.

Pour permettre à chacun et à chacune de s'épanouir par des activités culturelles, sportives et de loisirs, les équipements de la ville doivent être adaptés, et nous formulons le vœu qu'un gymnase adapté soit créé.

Enfin, pour que les personnes porteuses de handicap ne subissent pas les trop nombreuses incivilités et les micro-violences qui font leur quotidien, il est indispensable que la mairie s'engage dans une campagne de sensibilisation du grand public pour informer tous nos concitoyens des difficultés que rencontrent les personnes en situation de handicap. Pour qu'Orléans soit véritablement une ville inclusive, il ne suffit pas de le prétendre, il faut agir !
Pour nous contacter : rse.orleans@gmail.com